

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

---

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 23 août 2021, à 19 h 30, à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante :

#### 1. 150, RUE PIGEON – ZONE H-161

##### NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande vise à autoriser l'aménagement d'un logement supplémentaire de plus de 45 mètres carrés au sous-sol pour la propriété sise au 150, rue Pigeon.

Conformément à la Loi ainsi qu'aux arrêtés ministériels et décrets en vigueur émis dans le cadre de la pandémie du coronavirus (COVID-19), la possibilité pour les citoyens de se faire entendre sur cette demande d'autorisation est accompagnée d'une période de consultation écrite d'une durée de 15 jours

Ainsi, toute personne intéressée qui désire se faire entendre sur cette demande peut transmettre ses commentaires par écrit, dans les 15 jours de la publication du présent avis, à l'une des adresses suivantes :

Ville de Beloeil  
Direction des affaires juridiques  
777, rue Laurier  
Beloeil (Québec) J3G 4S9  
Courriel : [greffe@beloeil.ca](mailto:greffe@beloeil.ca)

Tout intéressé peut également se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 23 août 2021.

Les commentaires reçus par écrit seront lus tels que formulés lors de la séance du conseil.

Donné à Beloeil, ce 30 juillet 2021

MARILYNE TREMBLAY, avocate.  
Greffière